



N°7
14/05/2024

Edition Sud Aquitaine
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde

mh.martigne@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne
Edition Sud Aquitaine
N°7 du 14/05/24 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen :** «H17 –boutons floraux séparés » BBCH 57.

Données climatiques

- **Temps perturbé et pluvieux pour les prochains jours.**

Mildiou

- **Peu de nouveaux symptômes, anciennes tâches sporulantes.**
- **Augmentation du risque.**
- **Les prochaines pluies sont contaminantes.**

Black rot

- **Risque en baisse, contaminations possibles.**

Oïdium

- **Le stade de sensibilité est atteint sur la majorité des parcelles.**
- **Le risque est modéré, faibles contaminations possibles.**

Vers de la grappe

- **Nombre de captures faibles et en diminution.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou sur smartphone, application gratuite "INRAE Vigne" : Di@gnoPlant.vigne

Données météorologiques de la semaine passée

• Températures

Avec la remontée des températures, la température moyenne observée en Sud Aquitaine est de 16,3°C. Les températures moyennes minimales les plus basses ont été enregistrées à Saint Etienne de Baigorry (64), 10,3°C (11°C en moyenne sur le Sud Aquitaine), et les températures moyennes maximales les plus élevées ont été enregistrées à Bellocq (64), 22,9°C (22,2°C en moyenne sur le Sud Aquitaine).

• Pluviométries

Sur notre réseau de station, la pluviométrie moyenne enregistrée est de 41,6 mm. Le maximum relevé est de 114 mm à Jurançon (64) avec le passage d'un épisode orageux important le 11/05.

Sur le réseau de l'IFV (Météo-France), la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble des vignobles est de 26,3 mm. Le zonage montre les résultats suivants avec Béarn : 18,8 mm ; Irouléguy : 25,4 mm ; Jurançon : 32,3 mm ; Madiran : 22,5 mm ; Tursan : 21,5 mm.

• Intempéries

Un épisode de grêle a été observé localement sur le secteur Jurançon le 11/05. Principalement sur les communes de Lasseube (64), Gan (64) et Jurançon (64). Les dégâts signalés vont de déchirement de feuilles à apex tombés.

Etat général du vignoble

• Stades phénologiques

Avec la remontée des températures, le stade moyen en Sud Aquitaine a progressé et se situe à «H17- Boutons floraux séparés».

Les parcelles les plus précoces ont atteint le stade « I19-Début de floraison ».



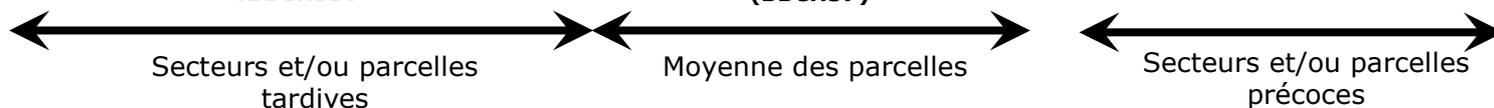
G15-G16 -8-9 feuilles étalées, Boutons floraux agglomérés (BBCH55)



H17- Boutons floraux séparés (BBCH57)



I19- Début de floraison (BBCH61)



Maladies fongiques

• Mildiou

Modélisation (source IFV)

Les simulations sont établies à partir de 3 hypothèses météorologiques dont les hauteurs moyennes de pluie (en mm) journalières sont réparties de la façon suivante :

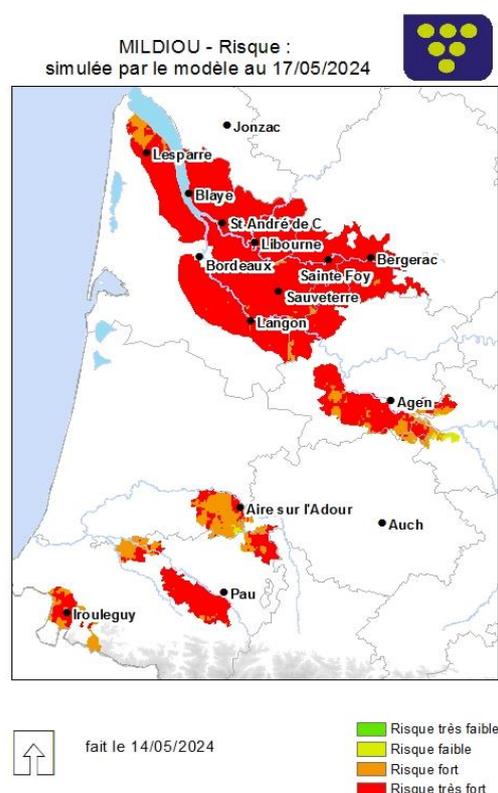
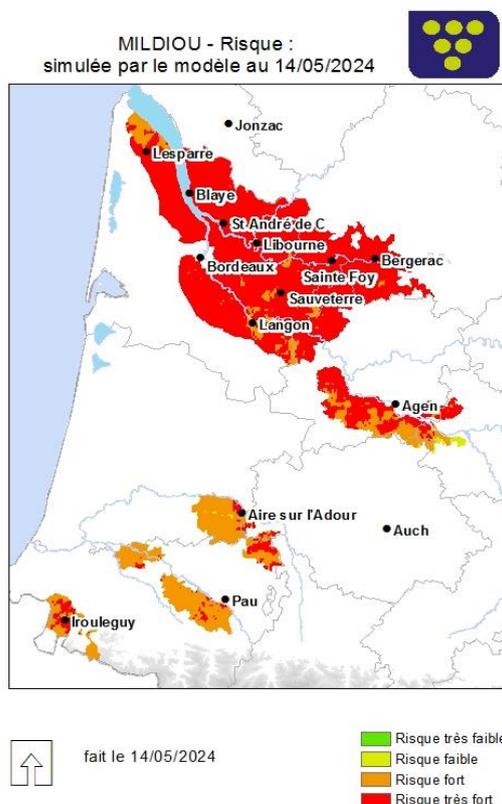
Hypothèse météorologique	14/05	15/05	16/05	17/05	Cumul de pluie (en mm)
H1	13.5	0.9	1.2	2.8	18.4

H2	19.9	2.4	3.1	5.3	30.7
H3	28.2	5.8	7.1	8.7	49.8

Des pluies supérieures à 2 mm sont annoncées quotidiennement jusqu'au 17/05. Les plus gros cumuls sont à prévoir le 14/05 (en cours) et le 17/05 (6,4 mm en moyenne). Les températures seront stables au cours des prochains jours, de 8 à 10°C pour les minimales et de 16 à 18°C pour les maximales.

Les deux hypothèses météorologiques H1 et H3 n'ont que 10 % de chance d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Au cours de la semaine passée, les conditions climatiques ont été très favorables au développement du mildiou. Le risque potentiel est passé à un niveau fort sur l'ensemble des vignobles. Localement, le risque potentiel est très fort, notamment dans une partie de l'Irouleguy et du Madiran. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a fortement augmenté dans les vignobles.</p> <p>Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles sur tous les vignobles lors des dernières pluies. Localement dans l'Irouleguy, le Jurançonnais et le Tursan, des contaminations atypiques, liées à des hauteurs de précipitations anormalement élevées ont été calculées. Le nombre d'organes contaminés est en moyenne très faible.</p>	<p>Les conditions climatiques resteront très favorables au développement du mildiou selon l'hypothèse la plus probable. Le risque potentiel atteindra peu à peu un niveau très fort sur l'ensemble des vignobles. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va continuer d'augmenter très rapidement dans les vignobles.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations sont calculées pour tout épisode pluvieux supérieur à 2 mm. Elles sont calculées sur tous les vignobles avec des niveaux faibles à modérés : le nombre d'organes touchés progressera en moyenne de 1 %.</p>



Observation :

Les tâches observées la semaine dernière sur des parcelles peu contaminées dans les vignobles de Jurançon et des Landes ont peu évolué.

Hors réseau BSV, dans les secteurs Tursan et Jurançon des parcelles déjà symptomatiques depuis 10 jours ne montrent pas plus de tâches, mais les anciennes tâches sporulent. Observation des premiers symptômes sur grappes sur une parcelle secteur Jurançon.



Tâches de mildiou sur feuille inférieure de vigne secteur Tursan
(Source : R.BORDENAVE -CA 40)



Grappes touchée par le mildiou
(Source : M.DUVILLET -CA 64)

Evaluation du risque 2024 :

Au vignoble, des taches sont observées depuis trois semaines, principalement sur des parcelles précoces protégées ou non tout début avril. Elles commencent à sporuler. Cette sortie serait majoritairement issue des pluies du 7 au 9/04.

Des **contaminations** sont calculées pour tout épisode pluvieux supérieur à 2 mm. (Cf tableau modélisation)

A ce jour, un temps **humide est prévu avec des précipitations quotidiennes les prochains jours**. Le modèle indique alors à nouveau des **contaminations épidémiques**.

Situation globale :



▲
Risque très favorable (contaminations épidémiques)

Parcelles présentant des symptômes réguliers sur feuille



▲
Risque fort sous toutes pluies à venir et/ou aux repiquages dû à l'hygrométrie ambiante et aux rosées matinales

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Black rot

Rappel des éléments de biologie

Au printemps a lieu la dissémination de la maladie par les ascospores produites par les périthèces, puis par les pycniospores produites par les pycnides, commençant parfois bien avant la fin du débourrement de la vigne jusqu'à la fermeture de grappe. Les ascospores peuvent être éjectées après une rosée ou une pluie même faible. Cette contamination peut durer jusqu'à 8h après l'arrêt des pluies. Les contaminations primaires peuvent se faire sur de longues distances grâce au vent qui transporte les ascospores.

Le Black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.

Contamination primaire : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24h d'humectation nécessaires
- 13°C – 24°C : 7 – 12h d'humectation
- 27°C : 6h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination
-

[Fiche pratique en ligne : INRA](#)

Méthodes alternatives :

- **Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.**
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Modélisation (source IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Le risque potentiel calculé a peu évolué au cours de la semaine passée. Il est majoritairement fort sur le Tursan et le Madiran et majoritairement faible dans les autres vignobles.</p> <p>Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles à modérées sur l'ensemble des vignobles. Le nombre d'organes touchés est en moyenne de 4,9 % (+0,9% par rapport à la semaine précédente).</p>	<p>Le modèle calcule une baisse du risque potentiel sur l'Irouleguy et le Jurançonnais avec un niveau faible voire très faible. Le risque calculé est fort dans le Béarn, le Tursan et le Madiran.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations sont calculées pour tout épisode pluvieux supérieur à 2 mm. Elles sont calculées sur tous les vignobles avec des niveaux faibles à modérés : le nombre d'organes touchés progressera en moyenne de 0,5 %.</p>

Observation :

Des tâches sont observées sur le secteur Armagnac/Tursan à hauteur de 2 % des ceps. Observation de tâches à très faibles fréquence et intensité dans le secteur Irouléguay.

Evaluation du risque 2024 :

Des **contaminations** sont modélisées pour tout épisode pluvieux supérieur à **2 mm**.

A ce jour, un temps **humide est prévu avec des précipitations quotidiennes pour les prochains jours**.

Situation globale :



Risque de contamination sous les prochaines pluies

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium

Éléments de biologie

En façade Atlantique, le champignon se conserve, l'hiver, sous forme d'œufs appelés cléistothèces qui, une fois matures, libèrent des ascospores (organes de contamination primaire). Les contaminations suivantes sont réalisées par des conidies qui sont disséminées par voie aérienne, essentiellement par le vent. Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40% et 100%.

[Fiche pratique en ligne : INRA](#)

Modélisation (source IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Le risque potentiel a peu évolué au cours de la semaine passée. Il est majoritairement faible sur l'Irouleguy et fort ailleurs.</p> <p>Des contaminations épidémiques ont été calculées de manière généralisée dans les vignobles (50% des points de modélisation). D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés est très faible.</p>	<p>Selon le modèle, le risque potentiel diminuera sur l'ensemble des vignobles dans les prochains jours. Il sera majoritairement faible mais localement fort dans le Béarn et le Tursan.</p> <p>Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, le modèle calcule de nouvelles contaminations faibles dans les vignobles avec une hausse du nombre d'organes contaminés de 0,1% (65% des points de modélisation).</p>

Evaluation du risque 2024 :

Le **stade de sensibilité des grappes** (G15- Boutons agglomérés) est atteint.

De faibles contaminations épidémiques sont calculées par le modèle sous les prochaines pluies.

Situation globale :



Risque favorable de contaminations faibles



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Ravageurs

• Cicadelles vertes

Les adultes continuent à être observés au vignoble (source Syndicat d'Irouléguay, CA64). Pour rappel, à ne pas confondre ces derniers avec la cicadelle italienne (cf. photo ci-dessous).



Cicadelle verte adulte et Cicadelle italienne adulte

© S. ARIBAUD -DA Conseil et E. LAVEAU -CA33

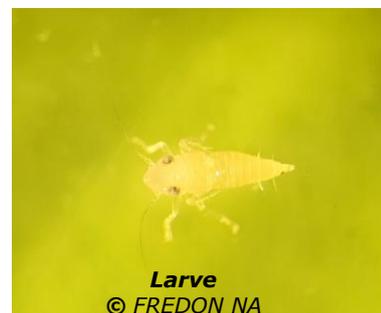
• Cicadelles de la flavescence dorée

Éléments de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des oeufs en diapause l'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive la présence de 2 taches noires sur l'extrémité de l'abdomen observables à tous les stades larvaires. Les larves mesurent de 1,5 à 5,5mm, elles sont blanches à brunes avec l'âge et sont très vives (elles sautent dès qu'elles sont dérangées). Les adultes mesurent 5 à 6,5 mm et sont de couleur brune ocre.



Observations

Deux cicadelles ont été observées sur feuilles à Moncaup (64) (Source FREDON Nouvelle-Aquitaine). Quelques larves observées sur pampres à Monein (Jurançon).

• Vers de la grappe

Les réseaux de piégeage sexuel sont mis en place sur le Sud Aquitaine. Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.



© INRA

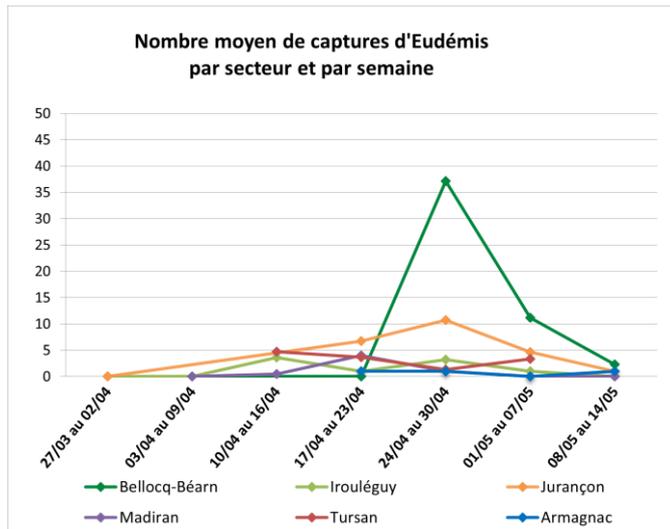
[Eudémis : Fiche pratique en ligne INRA](#)



© INRA

[Cochylis : Fiche pratique en ligne INRA](#)

Suivi des vols : **Graphique réalisé par Salomé MIALON (FREDON Nouvelle Aquitaine)**



-Eudémis :

Dans le réseau de piégeage : Pour la semaine passée, diminution des captures sur les secteurs Bellocq-Béarn et Juranton. Rares captures également sur le secteur Armagnac, Pas d'individus capturés sur les secteurs Irouléguay et Madiran.

-Cochylis : Pas de capture signalée cette semaine sur le vignoble.

Observation :

Aucune ponte n'a été signalée à ce jour.

➔ **Aucun risque à ce jour. Ce n'est qu'à l'approche de la floraison que l'évaluation des risques, basée sur des observations de dégâts sur les inflorescences peut être effective.**

Méthodes alternatives :

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1^{er} vol.

Note nationale Biodiversité – Abeilles sauvages

Consultez cette note en cliquant sur l'image ci-dessous :



Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne.** Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour toute autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté. Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Prochain bulletin : le mercredi 22 Mai

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes : Altema Madiran, BLE Civam Bio Pays-Basque, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, GONG-éco, FDSEA 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, IFV, INRA, SCA Vignerons du Madiran, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".